



Assemblée générale

Distr. générale
27 mars 2014
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session

Point 114 a) de la liste préliminaire*

Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Note du Secrétaire général

1. Les articles 155 et 156 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale disposent ce qui suit :

Article 155

L'Assemblée générale nomme un Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires comprenant 16 membres, dont 3 au moins sont des experts financiers d'une compétence reconnue.

Article 156

Les membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, tous de nationalités différentes, sont choisis de façon à assurer une large représentation géographique et en tenant compte de leurs titres et de leur expérience personnels; la durée de leur mandat est de trois ans, correspondant à trois années civiles. Les membres se retirent par roulement et peuvent être nommés à nouveau. Les trois experts financiers ne doivent pas se retirer en même temps. L'Assemblée générale nomme les membres du Comité consultatif au cours de la session ordinaire précédant immédiatement l'expiration du mandat des membres ou, si des sièges deviennent vacants, au cours de la session suivante.

* A/69/50.



2. Le Comité consultatif se compose actuellement des membres suivants :

Toshihiro Aiki (Japon)***

Bruno Nunes Brant (Brésil)*

Pavel Chernikov (Fédération de Russie)*

Jasminka Dinić (Croatie)**

Conrod Hunte (Antigua-et-Barbuda)**

Dietrich Lingenthal (Allemagne)*

Carlos Ruiz Massieu (Mexique)***

Richard Moon (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)***

Jean Christian Obame (Gabon)*

Mohanad Ali Omran Al-Musawi (Iraq)**

Babou Sene (Sénégal)**

Tesfa Alem Seyoum (Érythrée)**

David Traystman (États-Unis d'Amérique)*

Devesh Uttam (Inde)***

Catherine Vendat (France)***

Ye Xuenong (Chine)***

* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2014.

** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2015.

*** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2016.

3. Les mandats de MM. Brant, Chernikov, Lingenthal, Obame et Traystman venant à expiration le 31 décembre 2014, l'Assemblée générale sera appelée, à sa soixante-neuvième session, à nommer cinq personnes pour pourvoir les sièges devenus vacants. Ces personnes seront nommées pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2015.

4. Aux sessions précédentes, la Cinquième Commission a présenté à l'Assemblée générale un projet de décision où figuraient les noms des personnes dont elle recommandait la nomination. Il est proposé de procéder de même à la soixante-neuvième session.